

**PROCES-VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Mardi 9 Janvier 2023 à 20 heures**

L'an deux mil vingt-quatre, le **MARDI 9 JANVIER**, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François BERROU, Maire.

**PRESENTS** : François BERROU - Michel BOUILLON - Julie CHARPENTIER - Yohann FOUASSIER - Pierrette LEHAY - Patrick BEAUPÈRE – Marie-Claude HOUDELIER - Lilian BÈGUE - Jean-François RAIMBAULT - Florence LAMBARÉ - Caroline BEAUDUCCEL - Jérôme BÉNÉZET - Yannick BRUNEAU - Noémie GAIGNER - Nicolas GAUBERT

**EXCUSES** : Michèle DUCHEMIN – pouvoir donné à Pierrette LEHAY  
Stéphane SABLÉ – pouvoir donné à François BERROU

**Secrétaire** : Nicolas GAUBERT

Sans observation, le procès-verbal du 11 Décembre 2023 a été approuvé à l'unanimité.

**QUESTION 1**  
**Délib. 2024-01-01**

**RAPPORT D'ACTIVITE 2022 DE LAVAL AGGLOMERATION**

Monsieur BERCAULT, Président de LAVAL Agglomération, présente à l'assemblée le rapport d'activité 2022 de Laval Agglomération.

Ce rapport présente les actions et projets menés par l'EPCI durant l'année 2022, dans le cadre de 5 thèmes :

- ☞ Un territoire attractif et entreprenant : économie, immobilier, emploi, innovation et enseignement supérieur.
- ☞ Une agglomération accueillante et solidaire : aménagement et urbanisme, cohésion sociale, santé et habitat.
- ☞ Agir face aux défis climatiques : transport et mobilité, eau et assainissement, gestion des déchets, environnement.
- ☞ Un cadre de vie et une offre de service de qualité : culture, sport, tourisme.
- ☞ Une agglomération performante et démocratique : vie des instances, ressources humaines, communication - participation - attractivité, finances.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport, il sera mis à disposition du public en mairie.

**QUESTION 2**  
**Délib. 2024-01-02**

**ZONE d'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES -  
PROPOSITION DE CARTOGRAPHIE ET MODALITES DE  
CONCERTATION DU PUBLIC**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-29 ;  
Vu le Code de l'Énergie, et notamment son article L.141-5-3 ;

En considérant que l'article L. 141-5-3 du code de l'énergie tel qu'il résulte de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, institue des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZA EnR) ;

Considérant que ce dispositif permet aux communes de définir, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération où elles souhaitent de manière privilégiée, mais non exclusivement, voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter ;

Considérant que ces zones doivent répondre aux principes directeurs posés par les dispositions 1° à 6° de l'article L.141-5-3 du code de l'énergie ;

Considérant qu'en outre, la loi du 10 mars 2023 permet aux porteurs de projets qui s'implanteront dans ces zones de bénéficier d'éventuels avantages financiers ou procéduraux ;

Considérant que ces zones doivent être identifiées après une concertation du public dont les modalités sont librement déterminées par le conseil municipal ;

Considérant qu'il revient en conséquence au conseil municipal de fixer les modalités de concertation propre à la définition de ces zones d'accélération des énergies renouvelables.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **VALIDE** le projet de zonage pour concertation tel que défini après débat (projet en annexe) ;
- **DETERMINE** les modalités de la concertation de la population comme suit :
  - o *mise à disposition du public d'un dossier présentant les cartes retenues, ainsi que d'un registre aux jours et heures d'ouverture de la mairie ;*
  - o *mise à disposition du public du dossier sur le site internet de la commune, avec l'adresse mail à laquelle envoyer les potentielles remarques.*
  - o *organisation d'une permanence en mairie, le vendredi 19 janvier de 16h30 à 18h et le samedi 20 janvier de 9h à 12 ;*
  - o *Durée de la concertation : du 11 janvier 8h45 au 25 janvier 12h30.*
  - o *Un bilan de la concertation sera présenté en conseil municipal du 29 janvier 2024.*
- **DETERMINE** les modalités de publicité de cette concertation comme suit :
  - o *sur le site internet de la commune et sur Facebook ;*
  - o *par voie d'affichage sur les panneaux de la commune (papier et électronique) ;*
  - o *par une communication dans les journaux et dans les commerces volontaires.*

<b>QUESTION 3</b> <b>Délib. 2024-01-03</b>	<b>PROJET DE LIAISON ENTRE L'ECOLE LES MILLE MOTS ET LE PARC DU MORFELON</b>
---	--

Le 16 Novembre dernier, le conseil municipal a été invité à choisir entre deux propositions de tracés, concernant la liaison entre l'école en construction et le parc du Morfelon.

Le cabinet HYDROCONCEPT et le JAVO ont remis un rapport concernant l'installation d'une passerelle en proposant 2 solutions : une solution non accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) et une solution accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **OPTE** pour la proposition de passerelle n °2 – accessible aux PMR ;
- **S'ENGAGE** à inscrire ces dépenses dans le BP 2024 ;
- **AUTORISE M. le Maire** à prendre toute décision se rapportant à la présente délibération.

Lilian BÈGUE, conseiller délégué, responsable VOIRIE rappelle à l'assemblée la décision du 16 novembre 2023 relative au choix du cabinet de maîtrise d'œuvre INGERIF pour les travaux de voirie 2024 et de la constitution d'un groupement de commande avec les communes de Bourgon, Launay-Villiers et Olivet pour la consultation des entreprises et la passation d'un marché de travaux groupés.

La commune de OLIVET a été désignée coordonnateur de ce groupement.

Il est proposé de retenir les travaux ci-dessous à savoir :

Lieu/Portion	
Le Pâtis	Champbouquet
Les Hayes Huet	Route de la Ferrière
Route de BOURGON	La Perchais
Place de la Tannerie	Valleray
La Grenouillerie	Route de Launay
La Bourdinière	

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité :

- **APPROUVE** le programme de travaux de voirie 2024 tel que présenté ci-dessus ;
- **AUTORISE** le Maire à porter ces travaux au dossier de consultation d'entreprises et à signer tout acte ou document concernant ce dossier ;
- **S'ENGAGE** à inscrire ces dépenses au BP 2024 ;
- **AUTORISE** M. le Maire à prendre toute décision se rapportant à la présente délibération.

M. BERROU a fait un point sur l'avancée du dossier concernant les travaux sur la Rue Principale. Les demandes de subvention seront votées au prochain conseil municipal.

**QUESTION 6**

**COMMISSION ANIMATION**

M. FOUASSIER a présenté les thèmes, voyages et activités prévus par les services périscolaires/Jeunesse pour l'année 2024.

Animation proposée	Type de projets	Nbre de jeunes	Nbre animateur	Date du projet	Service concerné	Tps de l'animateur au séjour	Tps estimé de préparation	Avancement projet	Décision commission	Décision conseil	Commentaire
Journée à RENNES	intercommunal	8	1	Janvier	Jeunesse	9	12	Réalisé	OK	OK	
Top chef	intercommunal	8	1	Janvier	Jeunesse	10	24	Réalisé	OK	OK	
Séjour ski	intercommunal	16	1,5	FEVRIER	Passerelle-jeunesse	90	100	Validé	OK	OK	
Chasse aux œufs	Interne			06-avr	TOUS	4	8	Validé	OK	OK	
KOHLANTA	Interne	12	1	Avril	Passerelle	4	15	En cours	OK	OK	
Parc ASTERIX	interne	8 à 12	1	21-avr	Jeunesse	12	18	En cours	OK	OK	
Journée à RENNES	interne	40	4	Vacances de pâques	croq'loisirs - jeunesse	9	35	En cours	OK	OK	
Jeu m'écdate	intercommunal	8 à 12	1	Vacances de pâques	Passerelle	8	30	En cours	OK	OK	
La FOLIE OLYMPIQUE	Interne			MAI-JUILLET	TOUS	5	25		OK	OK, trouver une période	OU faire sur plusieurs date
Karting BEAUSOLEIL	interne	Max 16	2	ÉTÉ ( JUILLET)	Passerelle	5	15		Proposition d'un autre endroit	OK, voir commentaire	Lieu pas adapté pour l'âge des jeunes, voir pour aller CHENES SEC
Karting BEAUSOLEIL	interne	Max 16	2	ÉTÉ ( JUILLET)	Jeunesse	5			OK	OK	
Séjour St JEAN DE LUZ	intercommunal	12	1	ÉTÉ ( 06 AU 13 JUILLET)	Jeunesse	70	110		A discuter au conseil	NON	
Caisse à savon	interne	8	1	ÉTÉ ( 15 AU 20 JUILLET)	Jeunesse	70	90	En cours	OK	OK	
Spéléologie	Interne	12	1	24-juil	Jeunesse	9	12		OK	OK, voir commentaire	Ou le lieu
Rafting RENNES	Interne	12	1	26-juil	Jeunesse	9	12		OK	OK	
Laser Game	Interne	8 à 12	1	Vacances TOUSSAINT	Passerelle	4	15		OK	OK, voir commentaire	Sur quel site, le faite de l'ouverture du MONKY
Escalade BACONNIERE	interne	8 à 12	1	Décembre	Jeunesse	4	8		OK	OK, voir commentaire	
MANGA	Interne	8	1	Décembre	Passerelle	10	24	En cours	OK	OK	
Projet Radio	intercommunal	12	1	Décembre	Passerelle	20	35		Proposition d'un fil rouge pour les vœux	OK, voir commentaire	

**INFORMATIONS DIVERSES**

**Informations :**

- Accord de principe sur le versement de la prime exceptionnel « Prime Pouvoir d'Achat » aux agents éligibles ;
- Jours d'ouverture de la Poste : la Poste sera fermée les Mardi et Vendredi ;
- Les élections européennes auront lieu le 9 juin 2024.

**Séances du CM au 1er semestre 2024 :**

- Mardi 9 Janvier
- Lundi 29 Janvier
- Lundi 4 Mars
- Lundi 25 Mars
- Lundi 15 Avril
- Jeudi 23 Mai
- Lundi 24 Juin

**Décisions du Maire – DIA et titres concessions de cimetière 2ème semestre 2023**

Dans le cadre de la délégation consentie au Maire, le conseil municipal est informé des titres de concessions de cimetière émis et des DIA reçues en mairie sans application du droit de préemption.

VENTE DE CONCESSION CIMETIERE 2ème Semestre 2023					
N°	Date achat	NOM	PRENOM	DOMICILE	Durée
952	29/07/2023	<b>BERGERAN</b>	Yoann, Océane et Mélinda	17 rue de l'Europe PORT-BRILLET	30 ans
951	07/07/2023	<b>ROCHEPEAU</b>	Marie Joseph	11 rue du Trianon LE BGF	15 ans

**DIA – 2ème Semestre 2023**

<b>Date Arrivée</b>	<b>NOTAIRES</b>	<b>NOM DU VENDEUR</b>	<b>TERRAIN</b>	<b>N° de DIA</b>	<b>Décision</b>	<b>Date signature</b>
14/08/2023	Maître Nadine RIOU	M. et Mme Alain COHEN	13 Bd des Marronniers (Pav. N°19)	053 039 23-0017	NP	14/08/2023
03/10/2023	Maître Axel BRIERE	M. et Mme Jean-Claude LANGLADE	13 Bd des Marronniers (Pav. N°17)	053 039 23-0018	NP	03/10/2023
11/10/2023	Maître Charlotte NOEL	Mme GLANDARD, Mme BERTINOT Véronique, M. BERTINOT Hervé, M. BERTINOT Xavier, Mme BERTINOT Anne	4 impasse du Bas de la Ruelle	053 039 23-0019	NP	27/10/2023
15/11/2023	Maître Nicolas ROZEL	M. J-Michel SAIZEAU et Mme Caroline BIGOT	5,7 rue Principale	053 039 23-0020	NP	13/12/2023
20/11/2023	Maître Mathilde CORMIER	Consorts ELIE	59 rue Saint-Gilles	053 039 23-0021	NP	14/12/2023
01/12/2023	Maître Nadine RIOU	M. et Mme Daniel LEROY	17 rue des Glycines	053 039 23-0022	NP	18/12/2023